

## Pour une meilleure fluidité du trafic

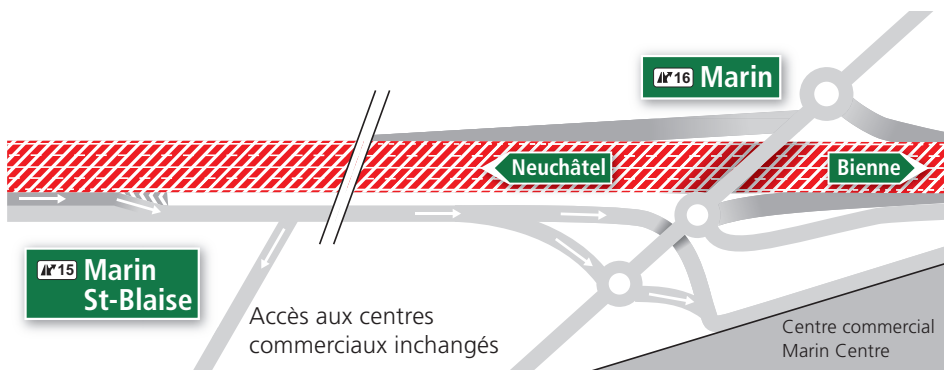
La jonction de Marin constitue l'un des carrefours routiers les plus fréquentés de l'agglomération neuchâteloise. Dans le cadre des travaux de réfection du tronçon autoroutier Saint-Blaise – Cornaux, elle sera réaménagée afin de pouvoir garantir une

meilleure fluidité du trafic à l'avenir. Les travaux qui se tiendront du printemps à l'été 2014 concerneront principalement l'auto-route et les bretelles d'entrée et de sortie. Dès septembre 2014, les travaux de réaménagement de la jonction seront

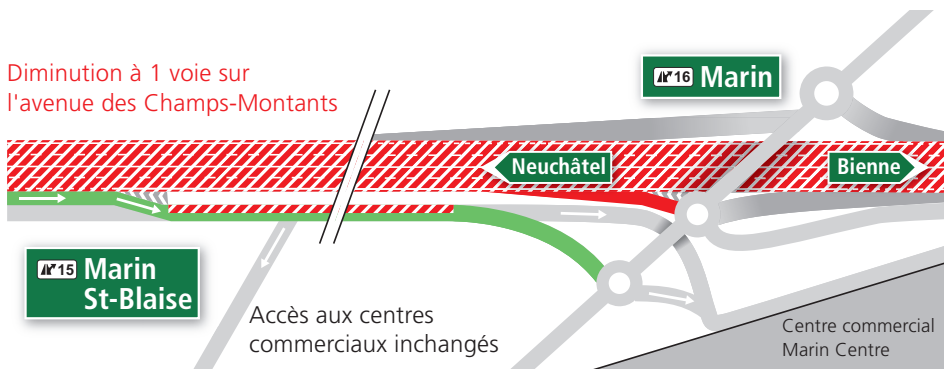
entamés. Le trafic sera maintenu pendant toute la durée des travaux. Toutefois, lors de certaines opérations clés, des réductions de voies et des fermetures nocturnes pourront être nécessaires.

## Phases des travaux

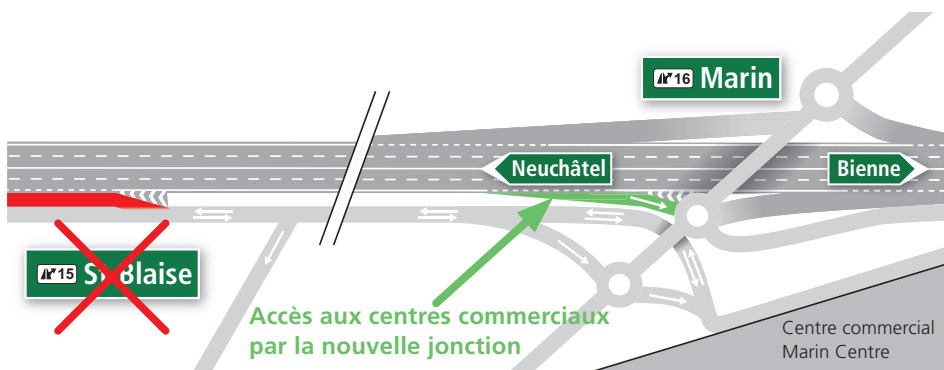
### Phase 1 Avril – juillet 2014



### Phase 2 Juillet – septembre 2014



### Phase 3 Septembre – octobre 2014



## Restrictions de circulation



**Limitation à 80 km/h**  
La vitesse de 80 km/h permettra d'éviter les embouteillages et de garantir la sécurité.



**Fermetures passagères**  
Des fermetures nocturnes pourront avoir lieu ponctuellement.



**Travaux pour plus de sécurité**  
Les travaux effectués amélioreront la fluidité du trafic et la sécurité des usagers.